



HAL
open science

La division sexuée du travail politique

Clément Arambourou

► **To cite this version:**

Clément Arambourou. La division sexuée du travail politique. Colloque "Rapports de genre, rapports de classe: femmes, travail, métiers de l'enseignement", axe 3: "Articulations entre les rapports de classe et ceux de genre", Nov 2009, Bordeaux, France. halshs-00514450

HAL Id: halshs-00514450

<https://shs.hal.science/halshs-00514450>

Submitted on 6 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La division sexuée du travail politique :

Clément ARAMBOUROU, Doctorant en Science politique, IEP de Bordeaux.

Cette contribution traite de la division sexuée du travail politique. C'est une synthèse de différents travaux de sociologie politique effectuée pour Espaces Marx. Ce qui est mobilisé ici est un regard partiel, celui de la science politique.

Pourquoi parler de travail politique ? En fait, il faut rejeter la définition du travail, tel que donnée en général dans les dictionnaires d'économie ; comme « activité rémunérée de l'homme ». A partir des écrits de Marx, on peut plutôt définir le travail comme « production du vivre » ; travailler c'est se transformer soi-même et transformer le monde (sociétés et nature) [Hirata et Zarifian, 2000]. Avec cette définition, il devient possible de prendre en compte le travail effectué dans bien des domaines : dans le cadre de l'entreprise bien sûr, au niveau domestique comme l'ont fait les théoriciennes féministes mais aussi dans l'activité militante et politique. Ce travail politique se répartie entre non-professionnels de la politique et professionnels de la politique (ceux qui « vivent de la politique » pour Max Weber [1959]) et donc, logiquement, entre travaux non-rémunérés et travaux rémunérés. Concernant les travaux des « professionnels de la politique », la sociologie politique parle de « métier politique », cette notion permet de rendre compte de la nécessité de disposer de compétences, de techniques et de savoir-faire, compétences en général acquises « sur le tas » [Lagroye, 1994] afin de conquérir le pouvoir, faire de la politique, et même « faire carrière » en politique, suivre un *cursus honorum*. Nous reprendrons les définitions webériennes. « Nous dirons qu'une activité sociale, et tout particulièrement une activité de groupement, est "orienté politiquement" lorsque et tant qu'elle pour objet d'influencer le direction d'un groupement politique » [Weber, 1995, p. 97] ; un groupement politique se caractérisant par l'usage possible d'une contrainte physique par une direction administrative et cela sur un territoire déterminable.

La division du travail est, entre autres, une division sexuée (cf. la mythologie de la division du travail dans l'acte sexuel pour rendre compte dans *l'Idéologie Allemande* chez Marx et Engels). Pour l'approche féministe matérialiste de Danièle Kergoat [2000], dans nos sociétés, les rapports sociaux de sexe sont des rapports historiques qui construisent les groupes sexués autour d'un « enjeu », le travail. Ces rapports sociaux traversent l'ensemble des champs sociaux et croisent d'autres rapports sociaux (classes, générations...). Les hommes se gardent les fonctions à fortes valeurs sociales ajoutées (fonctions politiques notamment). La division sociale du travail entre les

sexes à deux principes organisateurs : la séparation (travaux de femmes et travaux d'hommes) et la hiérarchisation (un travail d'homme est supérieur à un travail de femme). C'est cette division sexuée en politique qui nous intéressera ici. Alors que nombre de professions supérieures se féminisent (journalisme, magistrature, architecture...), qu'il existe aujourd'hui peu d'écart entre femmes et hommes dans la participation électorale et que la loi sur la parité a bientôt dix ans, que peut-on dire de la division sexuée du travail politique ?

Nous examinerons successivement trois aspects de cette division du travail, dans les mouvements sociaux (I), dans les organisations partisanes et notamment dans les organisations de jeunesse (II) et, enfin, nous verrons le cas des élus et de leurs professionnalisations différenciées (III). Nous nous rendrons compte ainsi que, de bout-en-bout de l'espace politique, chez les « amateurs » comme chez les « professionnels », chez les jeunes comme chez les plus âgés se sont, bien qu'il existe des différences et des spécificités de chaque sous-espace, les mêmes logiques de divisions sexuées qui opèrent.

La division sexuée du travail politique dans les mouvements sociaux.

Bien que souvent sous hégémonie masculine, les mouvements sociaux sont en général appréhendés comme neutres par la recherche. Or, parce qu'il reflète ou remette en cause la division sexuée du travail et les rapports de pouvoirs hommes / femmes, ils ne peuvent être considéré comme tel [Josette Trat, 2000].

Xavier Dunezat [1998] a étudié le mouvement des chômeurs de Morlaix et ses assemblées générales sous l'angle des rapports sociaux de sexe. Première observation, alors que les femmes sont majoritaires parmi les chômeurs, elles sont minoritaire (26 %) dans ce mouvement. Les femmes actives et ayant des enfants à charge sont absentes du mouvement, celles qui sont présentes sont ou jeunes et célibataires, ou plus âgés donc dégagées de leurs charges maternels. Les femmes sont sous-représentées dans les prises de paroles. Les hommes insistent sur les stratégies et actions globales, les femmes justifient les actions par l'urgence des situations particulières. Les hommes ont des comportements plus autoritaires, s'imposent plus physiquement que les femmes pour se faire entendre, coupent plus la parole. Les femmes sont plus respectueuses des règles de fonctionnement, comme les tours de parole. Les femmes ont plus de réticences, ou moins de goût pour participer aux actions dites, c'est-à-dire construites comme,

« risquées » (occupation de nuit, blocage d'aéroport, manifestation où elles souhaiteraient plus de couleurs et de joie...). Les préférences féminines vont vers des actions moins éphémères, tenir un journal par exemple. Présentent à 26%, les femmes ont effectuées 33% des tâches du mouvement étudié. Elles effectuent plus souvent des tâches d'exécution. Au fur et à mesure du développement du mouvement, les femmes vont de plus en plus être présentes dans des tâches stéréotypées comme la préparation des repas, le service des repas etc. De manière classique, ce mouvement est le lieu d'une division « patriarcale » ou « viriarcale » des tâches quotidiennes. Dans ses travaux, Xavier Dunezat avance une hypothèse forte, celle que le devenir d'un mouvement social dépend en grande partie de la prise en charge des travaux dits de « reproduction » construits comme subalternes et féminins.

A contrario, dans les mouvements sociaux dits mixtes à hégémonie féminine, féministes ou non, on observe une organisation du pouvoir plus circulaire et moins hiérarchique. Dans le mouvement infirmiers étudiés par D.Kergoat et alii [1992], la « gestion de la mixité » a été mise en place une fois constaté que le sexe « spontané » des représentants était masculin, alors que la profession était en 1990 féminisée à 80%. Il a ainsi été décidé que la présidence des AG, les responsabilités officielles, l'animation des manifestations, la direction du service d'ordre, les apparitions médiatiques reviendraient aux femmes. Si le pouvoir et ses techniques ont été transmis par des hommes (du fait de l'inégale répartition des compétences militantes et syndicales ; la figure du gréviste est masculine, elle s'est construite autour du métallos ou du cheminots), une fois attribué collectivement aux femmes, l'exercice de ce pouvoir n'est plus lié à la domination, il est diffus, non concentré, pluriel et pourtant efficace. La mixité à hégémonie féminine de ce mouvement permet une remise en cause de la division sexuée classique mais aussi un changement des pratiques concrètes en raison de la constitution « d'un sujet social femme ». Ces résultats interrogent la capacité de ce sujet social à « faire de la politique autrement » mais aussi les liens entre stéréotype culturelle, intériorisation individuelle du genre et capacités d'apprentissage des rôles et dispositions de l'autre sexe.

Les mouvements sociaux peuvent aussi influencer sur la division sexuée du travail dans les organisations de jeunesse. Un contexte de mouvements de rues, de manifestations vécues comme des « bastons » à son influence

La division sexuée du travail politique dans les organisations partisans de jeunesse :

Les mouvements politiques de jeunesse sont notamment des institutions de socialisation politique (socialisation = processus formateur de grilles de lecture, de prédispositions, d'attitudes profondes liées à la sphère politique [Percheron, 1985]). Dans cette socialisation interviennent des mécanismes genrés qui conduisent à la mise en place de comportements durables pour les acteurs politiques. Ce phénomène a été étudié par Lucie Bargel [2005, 2007, 2009] à SUD Etudiant, au MJS, aux JUMP, à l'UNI... Elle montre que la division sexuée du travail militant façonne les apprentissages politiques conduisant à une différenciation des ressources et opportunités politiques futures. L'activité militante dans les organisations de jeunesse est, et peut-être encore plus que dans les partis politiques, un travail de construction identitaire.

Prenons quelques exemples. Au MJS, malgré les revendications « féministes », règne une certaine division sexuée du travail (au Congrès de 2003, 75% des animateurs fédéraux, responsables d'une fédération et principaux interlocuteurs du Bureau national sont des hommes). Chose que l'on retrouve aussi à tous les niveaux politiques, les prises de parole sont plutôt masculines, le rôle d'*attention getting* étant socialement dévolu aux hommes alors que les femmes sont dans un rôle d'*attention giving*. Lors des activités mixtes comme le collage d'affiches, les hommes se font remarquer par des pratiques vécues (c'est-à-dire, encore une fois, « construites ») comme particulièrement audacieuses ou risquées et par la monopolisation de certains éléments d'ambiance (chants partisans, alcool...). Les femmes sont parfois aussi, comme cela a été observé à l'UNI, cantonnées à la préparation des repas pour les militants. Quand elles accèdent aux postes de responsabilités du MJS, les femmes ont en général un niveau de diplôme plus élevé que leurs collègues hommes. La division sexuée du travail politique et militant dépend aussi du contexte. Les femmes vivant plus leur engagement sous la forme du « dévouement », elles sont impliquées ou sollicitées dans les périodes de difficultés en termes d'effectifs militants par exemple. (SUD Etudiant et UNI dans les travaux de Bargel) ou quand la définition des postes de direction tend vers la conciliation ou la production théorique. En effet, si la formulation des propositions politiques est une activité masculine (avec la rédaction des tracts par exemple), les femmes dirigeantes étant sur-sélectionnées donc plus diplômées que les hommes, elles ont là un avantage comparatif indéniable à faire valoir. Un contexte de « bagarre » politique comme les mobilisations anti-FN après 2002, situation valorisant les dispositions et représentations militantes construites comme masculines, conduisent inversement, toujours au MJS, à un reflux

des femmes des postes de direction.

La définition de l'identité militante tend souvent à se confondre avec l'activité de terrain dite « risquée » et réservée aux hommes, comme chez les JUMP. Quand les femmes investissent le terrain cela se fait plutôt sur des registres dits « féminins » comme la proximité, l'attention à l'autre, la concrétude, etc. Il faut remarquer que la dichotomie militante hommes – femmes tend à être encore plus exacerbée dans une organisation comme le FNJ qui réactive fortement les rôles sexués traditionnels [Boumaza, 2004] ; une virilité martiale et protectrice (qui se vit à travers la participation à certains rites paramilitaires) et une féminité liée à la figure de la mère. Malgré le constat global de la division sexuée traditionnelle du travail militant, la variable idéologique n'est donc pas à ignorer.

Indissociable du « travail » politique, les moments de sociabilité qu'on pourrait appeler « loisir » politique font aussi l'objet d'une division et d'une hiérarchie genrées. Les hommes pâtissent bien moins de leur participation aux festivités, à la sexualité et au marché matrimonial politique que les femmes dont les compétences peuvent, en raison de ces activités, être remises en cause.

Comme on peut s'y attendre, on retrouve aussi ces caractéristiques dans les partis politiques [Paoletti, 2005], notamment du fait de l'acquisition de ressources et de dispositions politiques différenciées (expériences de directions, réseaux sociaux, etc.) compte tenu notamment du fonctionnement des organisations de jeunesse et de leur socialisation propre construite autour de rôles sexués. Bien sûr, l'évolution historique tend vers un rapprochement des taux d'adhésions partisans des deux sexes (aux alentours de 40% d'adhérentes) et, grâce à des mesures coercitives, on observe une représentation féminine significative dans les instances dirigeantes. Reste des lieux de résistances, comme les réseaux de sociabilité, d'entre-soi de la « cuisine » politique qui, restant composés d'hommes, permettent un contrôle masculin des investitures. Si nous passons vite sur le fonctionnement interne des partis politiques à travers le prisme de la division sexuée du travail politique, il faut souligner le rôle crucial de ces mêmes partis pour l'accès des femmes aux fonctions électives. Il semble qu'un candidat soit une candidate pose peu de problèmes aux électeurs et que les partis doivent être considérés comme la force majeure de résistance dans l'accès des femmes à la représentation politique

Division sexuée du travail politique chez les élus et professionnalisations politiques

différenciées :

La recherche du groupe de "l'invention de l'élue" [Achin et alii, 2007] est riche en enseignement sur la division sexuée du travail de représentation politique. Comme nous l'avons vu, les sas d'entrées du champ politique (organisations de jeunesse, mouvements sociaux, etc.), les partis, comme l'espace social (la famille, l'école, l'entreprise, le sport...) étant fortement sexués, fort logiquement, on retrouve, du fait de la combinaison avec d'autres facteurs comme l'inégale répartition du travail domestique, une division du travail des élus et une différenciation des professionnalisations politiques suivant le sexe. Du fait de cette inégale répartition du travail domestique, rentrer dans la carrière politique nécessite soit de sacrifier la vie privée et familiale, ou, alors, de rentrer plus tard sur la scène politique ce qui handicap grandement l'accession aux postes les plus élevés. On peut observer logiquement que les députées femmes sont plus souvent célibataires et sans enfants que leurs collègues hommes (étude faite pour la mandature de 2002 – 2007).

On retrouve chez les élus des caractéristiques de comportements politiques observées chez les chômeurs à Morlaix ou dans les organisations de jeunesse ; au Conseil Régional d'Ile de France, les hommes chahutent plus que les femmes quand quelqu'un s'exprime, coupent plus souvent la parole que les femmes et la prennent plus quand on ne leur a pas donnée (ceci est particulièrement vrai pour les hommes les plus aguerris en politique). Les femmes parlent moins, moins longtemps, retirent leur demande de parole quand leur idée a déjà été exprimée, posent plus de questions et expriment moins souvent une opinion. Ceci peut s'expliquer par les moindres ressources politiques dont disposent les femmes, mais à capitaux politiques équivalents elles expriment plus leur incompetence que les hommes.

Il existe un « ordre traditionnel » des sexes en politique malgré la parité, règle qui est largement contournée : les femmes sont souvent rétrogradées sur les listes une fois l'élection gagnée et sont donc moins souvent dans les exécutifs municipaux malgré les listes « chabada » (observations en 2001). Les règles du « recrutement politique » pour les exécutifs sont basées sur des « règles » non neutres. Par exemple, Alain Rousset déclarait vouloir « tendre » vers la parité dans son exécutif en 2004, mais ne pas vouloir « donner des responsabilités pour donner des responsabilités » et donc prendre en compte la « compétence ». Or les critères de compétences, définis par la profession politique elle-même, largement masculine, produisent des inégalités

genrées fortes. Importe notamment l'exercice préalable de mandat, on prend alors en compte un corpus de recrutement où les femmes sont sous-représentées, d'où une région Aquitaine avec 11 VP hommes et 4 VP femmes. Si les femmes sont recrutées en politique, elles peuvent l'être, dans certains contextes comme en 2001, sur un registre profane, d'extériorité supposé changer la politique, enchantés la politique ; moins dotés en ressources politiques que les hommes, elles sont évincées ensuite des responsabilités ou cantonnées à des missions féminines (« salto du stigmaté », le genre est une ressource au départ mais cette ressource se retourne ensuite). Les femmes au foyer sont aussi des recrues possibles, notamment dans les petites communes, en raison de leurs temps disponibles et de leurs dispositions féminines traditionnels (dévouement, attachement à la famille, etc.). De plus, devant leur investiture à un parrain, les femmes doivent souvent, bien plus que les hommes, fidélité à ce parrain, et participent, via une certaine instrumentalisation, aux renforcements de leaderships masculins.

Donnons quelques chiffres. Dans les régions, en 2004, les femmes ont 37,8% des VP liées à la santé, 45,8% des VP liées à l'écologie, 57,7% de celles liées à la culture, 66,7% des VP liées aux affaires sociales, logement et solidarité. Les femmes détiennent seulement 18,2% des VP liées à la recherche et à l'enseignement supérieur, 24% des VP liées au budget, 23,5% au développement économique, 29,2% à l'aménagement du territoire. En 2004, dans la région de Ségolène Royal, malgré un certain volontarisme, on retrouve un déplacement de la division sexuée. Par exemple, les VP qui s'occupent de l'éducation et des lycées sont des femmes, celui pour la recherche et l'enseignement supérieur est un homme. Dans le domaine de l'emploi, une femme s'occupe de la reconversion et de l'emploi des femmes, et ce sont des hommes qui détiennent l'emploi et l'industrie.

La division sexuée du travail politique n'est pas que le fait d'une imposition extérieure aux femmes. Les responsabilités qui leur sont confiées ne leur sont pas généralement imposées. Par exemple, dans les pratiques de spécialisation des nouveaux entrants au Conseil Régional d'Ile de France en 2004, on remarque que pour faire face à l'important flux des dossiers à traiter, les élus « nouveaux entrants » vont se reporter sur les secteurs où ils se sentent déjà compétents, notamment concernant les femmes qui disposent, notamment en raisons de la répartition des temps sociaux, de moins de temps que les hommes. Pour ces dernières, les choix de spécialisations vont alors plutôt se porter vers des domaines qu'elles connaissent déjà, en liens avec leur activité professionnelle ou associative, ce qui va prolonger la division sexuée de

l'espace sociale au sein du champ politique. Les femmes les plus jeunes de ce C.R vont cependant investir des missions réputées techniques et masculines, s'opposant ainsi à la division sexuée classique. En effet, ces dernières sont passées par les instances dirigeantes du MJS où elles ont acquis de nombreuses ressources ainsi qu'un sens du jeu politique.

Comme on peut s'y attendre, le genre a aussi des répercussions sur la professionnalisation politique, le déroulement de la « carrière ». On remarque qu'il est moins nécessaire pour un homme d'avoir été au préalable conseiller municipal avant d'être adjoint au maire que pour les femmes (étude de municipalités en PACA). Les femmes accédant à ces postes sont sur-sélectionnées, elles doivent leur nomination à une implantation dans les réseaux de sociabilité notabiliaire ou à une CSP supérieur, qualité de domination ou d'influence, exigible aussi des hommes dans une moindre mesure, et qui tendent ici à compenser le fait d'être une femme. Dans les régions dont la majorité s'est maintenues en 2004, on remarque que les nouveaux VP sont plus souvent des hommes que des femmes. Nous avons vu les spécialisations différenciées des hommes et des femmes lors de leurs entrée dans les assemblées élues, ces spécialisation ont ensuite une importance sur le plus long terme, en fonction de leur prestige et de leur crédit en terme de compétence, elles permettront ou non l'acquisition de nouveaux mandats et de responsabilités. Les hommes se spécialisant dans des sujets plus généraux, leurs interventions en séance plénière seront plus en phase avec les attentes de l'institution régionale, ils parleront et se feront plus remarquer, ils apprendront alors mieux les ficelles du métier politique, apprentissage qui sera cruciale pour la suite de leur carrière. Ces dispositions acquises dans le champ politique se rajoutent à celles liés à la socialisation masculine conférant des aptitudes homologues aux règles de fonctionnement du champ politique, règles liées à son caractère compétitif et à l'homosocialité de ses lieux de pouvoir.

Ces compétences politiques, définies par les hommes, sont au départ moins bien acquises par les femmes du fait de leur socialisation primaire (globalement, elles continuent à déclarer s'intéresser moins à la politique et cela dès l'enfance, elles sont plus critiques vis-à-vis de la politique traditionnelle, etc.), de leur socialisation secondaire en raison de leur fréquent statut de profane et de leur longue absence historique dans les assemblées politiques. Et comme les femmes prennent moins la parole, elles se forment moins sur le tas, cercle vicieux... A cela s'ajoute les injonctions contradictoires du groupe des hommes dont elles peuvent faire l'objet, être féminine et séduisante (rôle « naturel ») mais pas trop (risque de procès d'incompétences

politiques dans un milieu dominé par les hommes). Du fait du fonctionnement du champ politique, les femmes qui vont arriver à se professionnaliser en politique sont celles qui vont abandonner les pratiques dites « féminines » de « la politique autrement » et qui par exemple, vont cumuler des mandats.

Conclusion : Le champ politique, une maison des hommes qui résiste.

Les dispositifs pratiques et symboliques qui permettent aux hommes professionnels de la politique de garder la main mise sur le champ (définition des compétences politiques, cumul des mandats, scrutins uninominaux, « troisièmes tours cachés » que sont les investitures intercommunales, « cuisine » politique informel et ses réseaux sociaux etc.) ferment l'accès bien sûr aux femmes, mais aussi à d'autres catégories susceptibles de renouveler le personnel politique : jeunes, classes populaires, « non-blancs »... Les mécanismes de marginalisation des femmes sont donc tout aussi efficaces pour d'autres catégories dominées. Les rapports sociaux de sexes croisent d'autres rapports sociaux, ce ne sont pas tous les hommes qui dominent le champ politique (ce ne sont pas des ouvriers, ce ne sont pas des noirs, ce ne sont pas des jeunes, etc.), le groupe des hommes est hétérogène et hiérarchisé. Si certes les femmes (et là encore, ce ne sont pas toutes les femmes en général) peuvent résister, se mobiliser collectivement comme du temps du portage paritaire via l'intériorisation de la domination masculine et une certaine autocensure, les femmes contribuent de surcroît à l'efficacité de ces dispositifs.

Si l'on veut renouveler le personnel politique, et donc faire rentrer des femmes (entre autres) à des postes de pouvoir, il faut concevoir d'autres réformes à côté de la parité, comme le non-cumul des mandats, le mandat unique dans le temps et dans l'espace, la création d'un statut de l'élu local, le développement de la formation des élus, l'élection des parlementaires et des conseillers généraux à la proportionnelle, l'élection des intercommunalités au suffrage universel direct, etc. L'évolution ne peut pas être que celle du champ politique, même si avec ses règles de fonctionnement propre ultra-hiérarchisé c'est un lieu où la domination masculine reste prégnante. Le blocage majeur de l'investissement politique des femmes, c'est l'inégalité dans le partage des tâches domestiques et la spécialisation des rôles au sein du foyer. En 2001, le noyau dur des tâches domestiques - le ménage, les courses, le linge, la vaisselle, les soins apportés aux enfants - reposait à 80 % sur les femmes. En moyenne, une femme consacre deux fois plus de

temps qu'un homme à l'ensemble des tâches domestiques.

Bibliographie :

Achin Catherine et alii, 2007, Sexes genre et politique, Paris, Economica.

Bargel Lucie, 2005, « La socialisation politique chez les jeunes militant-e-s : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre », *Nouvelles questions féministes*, vol. 24, n°3, pp 36-49.

Bargel Lucie, 2007, « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des Jeunes Socialistes », *Genèses*, n°67, pp. 45-65.

Bargel Lucie et Petitfils Anne-Sophie, 2009, « “Militants et populaires !” Une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symboliques », *Revue française de science politique*, vol. 59, n°1.

Dunezat Xavier, 1998, "Des mouvements sociaux sexués", in *Questions Féministes*, vol. 11, n°2

Hirata Helena et Zarifian Philippe, 2000, "Travail (le concept de)", in Helena Hirata et alii, dirs., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.

Lagroye Jacques, 1994, « Etre du métier », *Politix*, vol.7, n°28.

Marx Karl et Friederich Engels, 1982, *L'idéologie allemande*, Paris, Editions sociales - Messidor.

Paoletti Marion, 2005, "Femmes et partis politiques", in Maruani Margaret, dir., *Femmes genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Percheron Annick, 1985, "La socialisation politique", in Madelaine Grawitz et Jean Leca, *Traité de science politique*, Tome 1.

Ttrat Josette, 2000, "Mouvements sociaux", In Helena Hirata et alii, dirs., *Dictionnaire critique du féminisme*.

Weber Max, 1959, *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

Weber Max, 1995, *Economie et société*, Tome 1, Paris, Pocket.